

# Bibliothèques scolaires = réussite des élèves

L'accès à une bibliothèque scolaire dotée d'un personnel adéquat est un gage éprouvé de la réussite des élèves et de l'atteinte des objectifs du programme d'études de l'Ontario en matière d'alphabétisation, de recherche et d'autres compétences essentielles.



Les écoles dotées de bibliothèques et d'un personnel bibliothécaire qualifié obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations de l'OQRE en 3e et en 6e année.



Ces 20 dernières années, des centaines de milliers d'élèves partout en Ontario ont perdu l'accès aux bibliothèques scolaires – une tendance alarmante aggravée par les effets de la pandémie de COVID-19 et ses retombées.

Un conseil scolaire sur trois a **déclaré avoir dépensé moins** que la formule provinciale de financement par élève pour les bibliothèques scolaires et le personnel bibliothécaire en 2021-2022

Depuis, certains des plus vastes conseils scolaires de l'Ontario ont procédé à des réductions draconiennes dans les bibliothèques scolaires et dans leur personnel, ce qui a touché des centaines de milliers d'élèves.



# Protéger le financement provincial des bibliothèques scolaires de l'Ontario

Chaque année, l'Ontario verse **plus de 230 millions** de dollars aux conseils scolaires pour les bibliothèques et le personnel bibliothécaire, conformément à une formule de financement par élève. **Moins de 10 %** de ce financement doit être explicitement destiné ou attribué à une enveloppe destinée aux bibliothèques scolaires.

## AGIR



### Meilleure reddition de comptes

- Depuis l'année dernière, le ministère de l'Éducation exige désormais que les conseils scolaires rendent compte chaque année de la façon dont le financement provincial est utilisé pour répondre aux attentes provinciales en matière d'investissements dans les bibliothèques scolaires.
- Pour les conseils scolaires qui n'investissent pas suffisamment dans les bibliothèques scolaires et dans leur personnel, des plans pluriannuels seront nécessaires pour amener ce niveau d'investissement à la hauteur des attentes provinciales.
- L'Association des bibliothèques scolaires de l'Ontario (OSLA) collabore avec le ministère de l'Éducation pour améliorer ces exigences en matière de rapports et soutenir la mise en œuvre des exigences du plan pluriannuel.



### Protéger le financement

- L'OSLA continue de préconiser que le ministère de l'Éducation oblige les conseils scolaires à consacrer ce financement alloué aux bibliothèques scolaires, tant en personnel qu'en ressources matérielles.
- Cette approche respecte l'indépendance des conseils scolaires en garantissant une flexibilité locale sur la meilleure façon d'utiliser ce financement pour soutenir les programmes et le personnel des bibliothèques scolaires, à condition que tous ces fonds soient investis conformément au mode de financement de la province.
- Cette étape importante protégera et rétablira l'accès de tous les élèves de l'Ontario à cette ressource d'apprentissage essentielle, peu importe où ils vivent dans la province.